

En France on voit des *billons doubles*, c'est-à-dire, qui sont subdivisés en trois ou quatre billons plus petits, séparés par des rigoles moins profondes que les deux principales qui tiennent lieu de raies et creusées à des niveaux différents sur la double pente du grand billon.

De même qu'il y a des billons de toutes les largeurs, entre deux jusqu'à trente et quarante pieds, il y en a aussi de toutes les hauteurs, entre ceux qui se confondent presque avec les planches, et ceux qui s'élèvent au-delà de trois à quatre pieds.

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le 8 octobre était un jour privilégié, un jour de bonheur pour les élèves du Collège de Ste. Anne, c'était celui de la cédure de la retraite annuelle et d'une ordination. Depuis plusieurs années, Mgr. de Floin, Administrateur de l'Archidiocèse, veut bien consentir à venir régulièrement, à cette remarquable époque, conférer les saints ordres à ceux qui se sont voués à Dieu et préparés à gravir les marches du sanctuaire. Quel beau spectacle que celui d'une ordination ! Nous ne connaissons rien de plus grand, de plus solennel dans les saintes cérémonies de l'Eglise, et de plus capable de faire une plus salutaire impression sur les cœurs et les esprits des jeunes étudiants, purifiés par trois jours de prières et de méditations. C'est là qu'on entrevoit quelque chose de la dignité et de la majesté sacerdotale. Quand on connaît la grandeur des pouvoirs qui sont confiés au prêtre, les grâces dont il a besoin pour les exercer saintement, puisque, comme dit St. Chrysostôme, l'âme du prêtre doit être plus pure que la lumière du soleil, on ne peut se défendre d'une certaine émotion en entendant l'évêque lui annoncer les devoirs qu'il aura à remplir avec ce langage qui n'appartient qu'à l'Eglise.

Quel moment, que celui où l'évêque, environné de tous les prêtres assistants, élève la main sur ceux qu'il va consacrer, et prie la majesté divine de faire descendre sur eux l'abondance de ses dons ! Cette cérémonie a véritablement quelque chose de sublime. Ensuite la tradition des habits sacerdotaux pour le saint sacrifice, et les paroles que l'évêque prononce en les donnant ; la consécration des mains du prêtre avec l'huile des catéchumènes ; le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe pour les vivants et pour les morts, et celui de remettre les péchés, tout élève l'âme, et nous apprend avec quel respect et quelle vénération nous devons traiter ceux que Dieu a chargé du salut de leurs frères. Quel enseignement ! puissent les élèves de Ste. Anne, qui chaque année sont les heureux témoins des belles cérémonies de l'ordination, ne jamais l'oublier, surtout ceux d'entre eux que Dieu destine particulièrement à ce redoutable ministère. Qu'ils sachent que ceux qui doivent monter sur la *sainte montagne* ne seront jamais trop purs. Ils ont dû le comprendre en voyant l'un de leurs maîtres se présenter pour recevoir le sous-diaconat, portant, non plus simplement l'habit clérical, comme dans les précédentes

ordination, mais vêtu de l'aube, symbole de l'innocence, debout devant le trône de l'Agneau : *Stantes ante thronum in conspectu* ; le bras chargé des ornements sacrés, emblèmes des victoires qu'il a à remporter sur le monde et sur lui-même. *El palma in manibus eorum*. Vous êtes encore libre, lui a dit le Pontife : *Hactenus liber es*, mais si vous faites un pas, vous serez fixé, sans retour possible vers le monde, dans un état de continence absolue. Songez y donc sérieusement, *Cogita* ; et si vous êtes décidé à demeurer inébranlable dans votre Sainte détermination, au nom du Seigneur, avancez : *Si in Sancto proposito perseverare placet, in nomine Domini, huc accede!* La condition a été acceptée, le pas a été fait, le seuil du sanctuaire a été franchi, le *oui* éternel a été prononcé.... Au même instant tous les élus sont tombés sur le pavé du sanctuaire comme des victimes qui ont reçu le coup mortel. Ils sont morts aux désirs de la chair, n'appartiennent plus au monde des sens, ils vivent d'une vie toute cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Quel engagement ! pris dans la maison de Dieu, en face de son autel, engagement ratifié par l'attouchement des vases sacrés et du livre des saints Evangiles, et scellé du sang de J. C. par la sainte communion. *Vota mea Domino reddam* (Ps. 115. 14.)

Cette année, cette ordination a été vraiment imposante par le nombre : deux prêtres, un sous-diacre, dix minorés, et quatre tonsurés. Voici les noms :

**Tonsurés**—MM. Joseph Soulard, St. Roch ; Josué Lepage, Rimouski ; Pierre Boily, Baie St. Paul ; Joseph Ouellet, Ste. Luce (Madawaska).

**Minorés**—MM. Philippe Moreau, Cacouna ; Hubert Kuérouack, Islet ; Magloire Morault, St. Jean Port-Joli ; Elzéar Auclair, Baie St. Paul ; Wilbrod Tremblay, Eboulements ; Alphonse Pelletier, St. Roch ; Octave Soucy, St. André ; Pantaléon Hudon, Ste. Flavie ; Léon Parent, Beauport ; Joseph Michaud, St. Basile (Madawaska).

**Sous-Diacre**—M. Bernard Bernier, Cap St. Ignace.

**Prêtres**—MM. David Roussel, Rivière-Ouelle ; Octave Drapeau, Ste. Luce.

L'exposition de Montréal a été sans contredit, supérieure à toutes celles qui l'ont précédées. Les nombreux visiteurs qui ont visité les départements de l'agriculture, de l'industrie et de l'horticulture s'accordent à dire qu'il y a un progrès frappant dans chacune de ces branches. Le département agricole surtout, a intéressé au plus haut point ; tous les articles y étaient remarquables, nombreux. Parmi les exposants, ceux qui se sont distingués sont M. M. Globenski, de St. Eustache, le Dr. Génand, de St. Jacques, E. Bisson, de Ste. Marie, l'honorable M. Archambault de l'Assomption, etc.

Les invités des provinces maritimes n'ont pu cacher leur satisfaction pour tout ce qui leur a été donné de voir, et nous sommes persuadé qu'ils emportent un bon souvenir du Canada. Au moins, dans leurs discours publics aussi bien que dans leurs conversations privées, ils n'ont cessé de faire les plus flatteurs éloges de richesses étalées sous leurs yeux.